



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2025



Finances publiques

Lors de sa séance du 16 avril 2025, la Communauté de Communes a voté plusieurs mesures importantes pour le développement du territoire et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Les comptes financiers uniques 2024 du budget principal et des budgets annexes ont été adoptés.

Le budget supplémentaire pour chacun des budgets a également été adopté. Il a notamment enregistré les résultats et les restes à réaliser (reports) constatés au 31/12/2024 ainsi que des ajustements budgétaires.



Développement du tourisme

La SEM Territoires Développement a pour projet de créer une société par actions simplifiée dénommée « Foncière Tourisme de la Région Centre-Val de Loire » et ayant pour objet le développement de l'activité touristique au sein de la région Centre-Val de Loire.

Cette société permettra de mobiliser des ressources pour acquérir des terrains et biens immobiliers stratégiques et initier des projets de construction, de rénovation et de gestion d'infrastructures notamment touristiques.

En tant que collectivité actionnaire, la CCRM a approuvé la création de cette filiale.



Environnement

Les modalités de remboursement de la destruction des nids de frelons ont été modifiées. Désormais, il a été décidé de :

- verser une aide dans la limite d'un montant plafonné à 150 euros,
- limiter le remboursement à 2 déplacements maximum par an et par foyer

De plus, les particuliers devront solliciter l'intervention d'un désinsectiseur agréé dont le siège social se situe dans le département du Loir-et-Cher.

La signature du nouveau contrat CITEO/ADELPHE a également été validée pour poursuivre l'amélioration de la collecte sélective des emballages ménagers et papiers graphiques sur le territoire.



Économie et emploi

Un partenariat avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires a été conclu afin d'enrichir les outils d'analyse économique et mieux accompagner le développement local.



Grands évènements

Le Tour Vibration sera de retour à Romorantin-Lanthenay le 20 septembre 2025. La CCRM soutiendra cet événement festif en versant une subvention de 27 000 euros TTC à l'organisateur, Régie 1981.



Habitat

La Communauté de Communes poursuit ses efforts en matière d'amélioration de l'habitat avec l'approbation du Pacte Territorial France Rénov' 2025-2029. Ce plan d'action permettra d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique et d'amélioration de leur logement. Le Pacte Territorial succède au dispositif OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat).



Eau et Assainissement

Dans la continuité du transfert des compétences "eau potable", "assainissement collectif" et "assainissement non collectif", le conseil communautaire a autorisé la signature des procès-verbaux de transfert avec les communes concernées, visant la mise à disposition des biens et équipements.



Santé

Une subvention de 10 000 euros a été accordée au Dr Léa Rose-Marie SPEHAR, chirurgien-dentiste, pour soutenir son installation à Villefranche-sur-Cher et renforcer l'offre de soins de proximité sur le territoire.

